

fmCh newsletter

Lettre dinformation de la fmCh à ses membres

Chères Collègues, chers Collègues,

Voici votre Newsletter de la fmCh. Cette lettre dinformation vous permettra dorénavant de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées! Voici ladresse : info@fmch.ch

Le Secrétariat général de la fmCh

la séance spéciale fmCh du 21 au 23 octobre 2010

Le comité de la fmCh s'est réuni à Davos le 21 octobre 2010 pour sa déjà presque légendaire séance spéciale de trois jours et y a analysé la situation politique. Le programme de la séance de cette année avait été conçu dans l'esprit d'une fixation claire des priorités.

Stratégie

La fmCh maintient dans toute son ampleur et de manière encore plus systématique le cours qu'elle a adopté en matière de politique de santé. Ceci implique une focalisation encore plus marquée sur des objectifs peu nombreux mais essentiels : DRG et assurance de qualité. Il faut aussi, dans ce contexte, avoir le courage de se débarrasser des choses inutiles. Dans le même temps, nous avons marqué notre distance par rap-

port à la réforme structurelle de la FMH. La fmCh met en uvre une politique qui lui est propre, tout à fait officiellement. Afin de lui assurer également l'attention nécessaire, la création d'un fonds destiné à des référendums a été décidée en 2010.

Décisions importantes

En liaison avec le fonds destiné aux référendums de la fmCh, le comité a décidé à l'unanimité de calculer la contribution qui doit être provisionnée par chaque société de discipline médicale de manière à ce que chaque membre de base ait à verser une contribution unique de CHF 250.-. Le secrétariat de la fmCh s'est vu confier le mandat d'adapter les contrats concernant le fonds destiné aux référendums entre les sociétés de discipline médicale et la fmCh et d'y préciser les montants en argent, puis de les envoyer pour signature aux présidents et présidentes des sociétés de discipline médicale.

Il a également été décidé à l'unanimité de suspendre, par précaution, la production de la revue de l'association fmCh DIRECT. Après la publication de deux numéros en 2010, le compte de fmCh DIRECT affiche déjà une perte financière. Cette perte résulte d'un fort recul des recettes publicitaires. La charge technique et rédactionnelle pour la production de la revue présente un rapport très défavorable avec l'utilité de cette publication. Comparé à l'effet de la Newsletter, le résultat publicitaire de fmCh DIRECT est malheureusement relativement modeste. Cette décision sera présentée pour approbation à l'assemblée plénière le 4 décembre 2010.

En résumé, la séance spéciale a répondu aux attentes des participants et participantes. Les débats ont été engagés et inspirés. En tout cas, les thèmes politiques brûlants n'ont pas manqué.

Divers

Le **Forum fmCh 2011** se tiendra le 3 février 2011 à l'Hôpital de l'Île à Berne. Il sera placé sous le signe de la communication des seize sociétés membres. Cette communication s'oriente aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur. Lors de cette réunion, nous voulons renforcer la communication vers l'intérieur, avoir une vraie discussion avec l'intervenante principale du secteur de la politique de la santé après son intervention ainsi que limiter et approfondir la réunion générale des seize comités directeurs à quelques thèmes d'une actualité brûlante. Vous pouvez consulter le [⇒ programme](#) et vous inscrire ici.

Nouveau site Internet fmCh

Nous avons le plaisir de vous informer que la fmCh a renouvelé sa présence sur Internet! Rendez-vous sur [⇒ www.fmch.ch](http://www.fmch.ch) et faites-nous part de votre opinion en répondant au sondage.

Nous vous souhaitons une semaine agréable! Le secrétariat général fmCh

